

**TECHNICIEN TERRITORIAL**  
**CONCOURS INTERNE ET DE TROISIÈME VOIE**  
**SESSION 2016**  
**ÉPREUVE DE RAPPORT**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Élaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : RÉSEAUX, VOIRIE ET INFRASTRUCTURES**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 25 pages**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué  
S'il est incomplet, en avertir le surveillant**

Vous êtes technicien territorial, chargé de travaux neufs au service « réseaux, voirie et infrastructures » de la ville de Techniville (50 000 habitants).

Votre Directeur général des services techniques vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la problématique de l'encombrement du sous-sol urbain.

### **Liste des documents :**

- Document 1:** « Réseaux enterrés – Sécurité, fiabilité – Une conduite dictée par la loi Grenelle 2 » (extraits) – *Yves Riallant – Géomètre n° 2087 – Décembre 2011 – 5 pages*
- Document 2 :** « Cahier des clauses techniques particulières. Fascicule 71 : fourniture et pose de conduites d'adduction et de distribution d'eau » – *Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, du Tourisme et de la Mer* – Document annexé à l'arrêté du 30 mai 2012 – 1 page
- Document 3 :** « Remplacement et abandon des canalisations d'eau potable » (extrait) – <http://lokistagnepas.canalblog.com> – site consulté en octobre 2014 – 2 pages
- Document 4 :** « Projet de convention pour la mise à disposition des données cartographiques numériques moyenne échelle des ouvrages gaz » – *Ville de L./GrdF* – Octobre 2014 – 5 pages
- Document 5 :** « Règlement de voirie 2012 » (extrait) – *Communauté urbaine du Grand Lyon – Direction de la Voirie* – 25 juin 2012 – 1 page
- Document 6 :** « Plate-forme "Construire sans détruire" » – *site du Ministère de l'écologie et du développement durable et de l'énergie, Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS), Foire aux questions* – site consulté en octobre 2014 – 1 page
- Document 7 :** « Actes du colloque de l'Association française des tunnels et de l'espace souterrain "Villes durables : quelle contribution du sous-sol ?" » (extrait) – *Tunnels et ouvrages souterrains n° 203 – Septembre/octobre 2007 – 1 page*
- Document 8 :** « Code de la Voirie routière » – Article L115-1 – en vigueur – *Legifrance* – 1 page
- Document 9 :** « Extranet de coordination des travaux de voirie » – *iMDEO* – extranet de coordination des travaux de voirie – consulté en décembre 2014 – 3 pages
- Document 10 :** « Interaction entre les réseaux » – *Logiciel COVADIS* – Extraction réalisée en décembre 2014 – 2 pages
- Document 11:** « Guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux » (extraits) – *INERIS* – Juin 2012 – 1 page

### **Documents reproduits avec l'autorisation du CFC**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*